

# Annexe 13

## Modèle de procès-verbal résultats CAPA des ADJAENES et des ATEE de la Guyane

### SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

Réunion du 8 décembre 2022

### PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 06 12 2022, le bureau de vote [central] réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 14 heures 00, au Rectorat de Guyane site Troubiran, proclame les résultats électoraux suivants :

#### A. Composition du bureau de vote

Président BVE	WEBER	JEAN-CLAUDE
Secrétaire BVE	CARISTAN	RAYMONDE
Secrétaire suppléant BVE	VOISIN	KARL
Délégué de liste BVE	MOURIESSE	EDDY

#### B. Résultats du dépouillement

##### Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	177
Nombre des votants :	76
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	9
Nombre de suffrages valablement exprimés :	67

#### Listes en présence

Listes en présence	A et I-UNSA	[préciser]	[préciser]	[préciser]	[préciser]	[préciser]	[préciser]
Nombre de voix	67						
Nombre de sièges	2						

#### C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) = 33,50

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
A et I-UNSA	2

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE **(A)** sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir **(B)** répartis selon la règle du QE = 2

Nombre de sièges restant à pourvoir **(B) – (A) = 0**

**Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :**

**Attribution du siège n° \_\_\_\_\_**

Listes en présence	Plus forte moyenne
A et I-UNSA	

La liste [préciser organisation syndicale ou union d'organisations syndicales] a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° \_\_\_\_\_.

**Attribution du siège n° \_\_\_\_\_**

Listes en présence	Plus forte moyenne
A et I-UNSA	

La liste [préciser organisation syndicale ou union d'organisations syndicales] a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° \_\_\_\_\_.

**Résultats :**

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
A&I UNSA	2

# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

## CAPA des ADJAENES et des ATEE de la Guyane

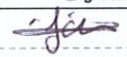
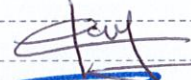

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00	au 08/12/2022 à 17h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	177	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
B. Nombre de votants	B =	76	
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	9	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	67	
			Nombre de listes présentées <b>1</b> Nombre de sièges à pourvoir <b>P = 2</b> Quotient électoral (2 décimales) $G = \frac{D}{P} = \frac{67}{2} = 33,50$

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
A&I UNSA pour Aujourd'hui&pour demain	A et I-UNSA	67	2				2

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
WEBER Jean-Dan	Président	
CARISTAN Raymonde	Secrétaire	
Eddy MOURIERE	Secrétaire Académique	

#### D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	Mme JOHN Anita – A&I UNSA
	Mme ELISSE Mariette A&I UNSA
Suppléants	Mme GUIMARAES Guilène A&I UNSA
	Mme BIRON Carole A&I UNSA

#### E. Observations

--

#### F. Emargements

Président BVE	WEBER	JEAN- CLAUDE	
Secrétaire BVE	CARISTAN	RAYMONDE	
Secrétaire suppléant BVE	VOISIN	KARL	
Délégué de liste BVE	MOURIESSE	EDDY	

**Elections  
professionnelles  
2022**

*Rappel des résultats  
(à renseigner sur l'onglet "Saisie du dépouillement")*

Inscrits	177	Exprimés	67			
Votants	76	Nb sièges	2			
Blancs/nuls	9	Quotient	33,50			
		<b>1er tour (quotient)</b>	<b>2e tour (plus forte moyenne)</b>		<b>3e tour (plus forte moyenne)</b>	
<b>Liste</b>	<b>Voix</b>	<b>Sièges attribués 1er tour au quotient</b>	<b>Moyenne tour 2</b>	<b>Sièges attribués - tour 2</b>	<b>Moyenne tour 3</b>	<b>Sièges attribués - tour 3</b>
<b>A et I-UNSA</b>	67	2	✓ 22,33	3	✓ 16,75	4
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
		0				
Nombre de sièges attribués		2		3		4
Nombre de sièges restant à attribuer		0		-1		-2